

Dossier de candidature Permis citoyen 2024

Demandeur :

Nom : _____ Nom d'épouse : _____
 Prénom : _____
 Adresse complète : _____
 Date et lieu de naissance : _____
 adresse mail (en majuscule) : _____
 Téléphone du candidat : _____ Téléphone du responsable légal : _____

Votre situation familiale :

Célibataire Marié Vie maritale autre (préciser) :

Vos ressources (indiquer les montants) :

Types de ressources	Demandeur	Conjoint	Parents (si hébergé chez parents) – Indiquer les 2 revenus
Salaire			
Pôle Emploi			
Garantie Jeunes			
RSA			
Autres (préciser)			

Le logement :

Locataire : montant mensuel du loyer : _____ Hébergé : chez parents
 autre (préciser)
 Accédant : montant mensuel du prêt immobilier : _____

Votre situation scolaire :

Lycéen (niveau) : _____
 Etudiant (niveau): _____

Votre situation professionnelle :

Salarié depuis : _____ Emploi occupé : _____
 Demandeur d'emploi depuis le : _____

Apprentissage depuis le :
Formation professionnelle, précisez :
Sans emploi depuis le :
Inscrit à la Mission Locale : oui non
Autre (précisez) :

Dans quel domaine souhaiteriez vous effectuer votre action d'intérêt général, au sein d'une association locale, d'une durée minimum de 30 heures (plusieurs domaines possibles) :

- Sport
- Culture et activités artistiques
- Lien social, citoyenneté
- Actions humanitaires
- Animation
- Solidarité
- Protection de l'environnement (des biens, des animaux, des personnes...)
- Développement durable
- Lutte contre les handicaps et/ou les discriminations
- Autre

L'annuaire des associations de Moissy-Cramayel est accessible sur :
<https://www.moissy-cramayel.fr/kiosque/guide-des-associations-2023-2024/>

Avez-vous déjà pris contact avec une association locale ?
Si oui, laquelle ?

Avez-vous réalisé une action d'intérêt général d'au moins 30 heures au sein d'une association locale dans les 6 mois précédent votre candidature ?
Si oui laquelle ?

Informations complémentaires que vous souhaitez apporter (facultatifs) :

Important : La Région Ile-de-France propose également une aide, sous conditions, pour les jeunes âgés de 18 à 25 ans, habitant en Île-de-France, inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle :

<https://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/cheque-permis-de-conduire-pour-les-jeunes-en-insertion>

D'autres aides sont également possibles : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13609>

Date limite de dépôt du dossier : 30 mars 2024

Le signataire déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des obligations liées à la candidature pour obtenir une aide au permis de conduire.

Signature :

Documents à joindre obligatoirement

- les copies des pièces suivantes :

- * Carte nationale d'identité recto-verso ou titre de séjour en cours de validité
- * Copie de la dernière quittance de loyer (ou tableau d'amortissement dans le cas d'un prêt immobilier)
- * Dernier avis d'imposition

- Une lettre de motivation

DOSSIER A REMETTRE SOUS ENVELOPPE A :

Direction de la jeunesse
Mairie
Place du Souvenir
77550 Moissy-Cramayel
Tél : 01 64 88 88 67 / 01 64 88 88 69

Partie réservée à l'administration

Date de dépôt du dossier :

Appréciation de la commission :

Décision suite à l'étude du dossier :

Favorable Défavorable

Si défavorable, motif de la décision :

Les renseignements collectés dans le cadre de la présente opération ont tous un caractère réglementaire et obligatoire pour que la demande soit examinée et seront traités sur papier. Ce traitement résulte de la délibération n°19_04 du 4 février 2019 approuvant cette action municipale. Ces données ont pour fin exclusive les finalités énoncées. La Ville ne communiquera pas ces informations à des tiers, sans préjudice du concours d'agents affectés au CCAS dans la commission de sélection, de la communication à la Comptabilité publique des informations nécessaires au paiement et sans préjudice des cas où la loi oblige à transmettre des informations à des tiers. Aucune transmission n'est prévue en dehors de l'Union européenne.

De plus, en acceptant ce dispositif, vous acceptez que l'auto-école et la structure d'intérêt général, que vous aurez choisies, communiquent respectivement à la Commune des informations quant à votre engagement ou votre formation.

Toutes les données collectées selon les deux alinéas qui précèdent ne seront conservées par le service instructeur que durant un an à compter du versement de l'aide ou de la décision de refus, sauf litige connu.

Le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés vous garantissent un droit d'accès et de rectification à ces informations, à exercer auprès de la Maire, Madame Line MAGNE, et à adresser à l'attention de M. Franck DESOUBRIE, directeur de la jeunesse, à l'adresse sus indiquée. Le droit à l'effacement pourra trouver effet tant que le contrat de formation ne sera pas conclu, mais devra au-delà être concilié avec les autres engagements du candidat et les obligations comptables et d'archivage de la Commune.

Tout recours relatif au traitement des données personnelles s'exerce auprès de l'adresse sus indiquée à titre gracieux, auprès du délégué à la protection des données, ou de la Commission Nationale de l'informatique et des libertés 3 Place de Fontenoy-TSA 80715-75334 PARIS CEDEX 07, 01-53-73-22-22.